

LA LETTRE DE VOGLANS



AOÛT 2020

FINANCES

• Budget primitif 2020

Le Conseil Municipal du 6 juillet 2020 a adopté le budget général primitif 2020 :

- Section de fonctionnement 2 271 002.00 €
- Section d'investissement 3 444 908.20 €
- Soit un total de 5 715 910.20 €.

• Les principaux programmes d'investissement de l'année 2020 sont :

◦ Programmes en voie d'achèvement

Modes doux secteur Giratoire Eiffage-Villarcher et Chemin de Sonnaz

Rénovation de l'éclairage public (passage en LED)

Fin de la 2^{ème} tranche d'aménagement Rue de la Dent du Chat

◦ Programmes en cours de réalisation

Restaurant la Française : remise en conformité de la cuisine

Ecole : mise en conformité pour passage en 4^{ème} catégorie et accessibilité PMR

Subvention équipement VAE (vélo assistance électrique)

◦ Autres programmes

Aménagement Chemin de la Patte d'Oie

Réfection des façades et changement des fenêtres de la cure

Engazonnement des allées du cimetière

Aménagement paysager Giratoire Eiffage

TRAVAUX

Mise en conformité de l'école pour classement en 4^{ème} catégorie

Une partie des travaux sera réalisée cet été et la suite sera échelonnée pendant les vacances intermédiaires .

AMENAGEMENT DE L'ESPACE - MOBILITES

Aménagement Rue de la Plaine

Les abris vélo fermés et sécurisés sont installés vers l'arrêt de bus le long de la RD 1504. Pour les utiliser s'adresser à l'agence éco mobilité 04 79 70 78 47



Abonnements transport

La mairie prend en charge :

- **50% du coût de l'abonnement** de transport ONDEA pour les enfants inscrits à l'école élémentaire
- **Le coût de la troisième carte d'abonnement "transport jeunes scolaires" (école, collège, lycée)** acheté par le même foyer fiscal est intégralement pris en charge par la mairie, valable aussi pour les abonnements combinés Ondea-Synchrobus.

Vous pouvez récupérer le dossier d'abonnement www.ondea-bus.fr/formulaires-abonnement.

Pour la prise en charge, apporter en mairie une facture acquittée et un RIB.

NOS AMIS LES BÊTES : avis aux propriétaires des chats

Afin de limiter la prolifération non contrôlée de chats sur la commune, il est rappelé que les chats doivent être obligatoirement identifiés et il est recommandé de les stériliser.

VENTE DE BOIS COMMUNAL

Une coupe de bois de chauffage environ 25 stères, a été réalisée sur une parcelle communale située le long du chemin de Sonnaz au dessus du groupe scolaire. Les habitants de la commune qui sont intéressés sont conviés à faire une offre chiffrée sous enveloppe cachetée, avec nom prénom adresse et numéro de téléphone et justificatif de domicile. **Cette offre sera déposée en mairie avant le 28 août.**

Pour info :

- le bois est ébranché, les branches ont été broyées
- il sera à prendre sur place avant le 31 octobre selon les modalités édictées par la mairie
- possibilité de faire une offre groupée



CCAS

Suite aux dernières élections municipales, le CCAS est renouvelé pour la durée du mandat. C'est un organisme paritaire présidé par le maire de la commune et composé de 12 autres membres, 6 élus municipaux désigné par le conseil municipal et 6 personnes non élues représentant des associations à caractère social ou ayant une expertise dans ce domaine.

- **Collège élus** : Mmes Malika BERNOU, Sandrine CAVALLO, Carmela SICOLI, Isabelle TETAZ, Mrs Jacques CONVERT, Alain GOUJON
- **Collège non élus** : Mmes Françoise FRANCILLARD, Karen AUGER (UDAF Savoie), Daniela ELHOMBRE, Andrea POLLIER, Annie DEUX, M. William GOBET

Outre les actions traditionnelles de fin d'année (repas des anciens et colis), l'aide au transport, le CCAS intervient pour venir en aide ponctuellement à des personnes résidentes sur la commune et qui peuvent être dans le besoin.

BIBLIOTHEQUE VOGL'EN LYRE

Votre bibliothèque passe en horaires d'été
Les lundis de 16h30 à 19h du 20 juillet au 16 août puis ouverture aux horaires habituels.
Pendant les périodes d'ouvertures restreintes, vous pouvez rendre vos documents en mairie.

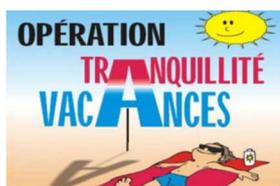
INFOS ASSOCIATIONS

A partir de fin août vous retrouverez sur le site de la commune, rubrique actualités une présentation des activités proposées par les associations de la commune à partir de la rentrée .

SECURITE VACANCES

La gendarmerie reconduit l'opération "Tranquillité Vacances".

Elle consiste en une surveillance accrue des résidences inoccupées pendant la période estivale.



Vous pouvez bénéficier de ce service gratuit en vous inscrivant auprès de la brigade de gendarmerie. Des formulaires d'inscription sont à votre disposition en mairie.

Attention, ne communiquez aucun renseignement sur votre absence par téléphone.

Maintenir la propreté d'un site

L'écogeste
du
mois



Nous apprécions tous de traverser ou d'occuper un endroit propre et donc agréable. Il nous suffit de veiller lors de chacun de nos passages à ne pas ajouter de déchets.



Nos éventuels détritrus seront conservés pour être mis à la poubelle ultérieurement.

Pour exemple, un papier de bonbon met 5 ans à se désagréger,

une bouteille plastique : 500 ans !.